



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section de Paris 12 pdc

26 février 2014

Tout va très bien Monsieur le directeur!

Le début d'année 2014 a été assez riche en actualités sur Paris 12 PDC. En effet, bon nombre d'informations sont tombées. Et selon l'expression consacrée, il y a « à boire et à manger ». Un peu comme la chanson, « tout va très bien, Madame la Marquise », il faut pourtant, pourtant que l'on vous dise, Monsieur le directeur, on déplore un tout petit rien : un incident, une bêtise

■ 6 semaines de séca estivales :

Effectivement, l'information vient de tomber de la DOTC. Alors que la réorganisation, avec surtout ses reprises d'emplois, a saigné les agents de Paris 12 PDC, il est question de rallonger le nombre de semaines de sécabilité estivale. Pour rappel, la réorganisation avait anticipé la baisse de trafic de 2014 dans ses chiffres de productivité.



Il y a moins de trafic en été, qu'ils disaient...

Ainsi, par cette décision, la

nouvelle DOTC fait payer encore une fois les agents sans se soucier de la **Q**ualité de **V**ie au **T**ravail, ce chantier QVT rabâché de partout comme prioritaire nationalement. La CFDT dénonce ces pratiques où ce sont toujours les mêmes, les agents, qui doivent faire des efforts !

■ Les catalogues obligatoires sans compensation

Déjà, juste avant les fêtes de fin d'année, soit au plus mauvais moment, vous avez vu arriver des « petits » colis internationaux intégrés à la charge. Le terme petit est assez ambigu, laissant ainsi entrouverte la porte à des colis parfois lourds ou encombrants. Cela présageait déjà la fusion entre le courrier et le colis, Nicolas Routier devenant le patron de Coliposte en plus d'être le responsable national du courrier en février. A cela, il faut maintenant ajouter toutes les propagandes de catalogues tels que « Les 3 Suisses » ou « La Redoute » qui sont inclus à la charge. Ainsi, la distribution devient obligatoire et devra être faite sans aucune compensation. Et cela, toujours en raison de la

baisse de trafic qui était pourtant déjà incluse dans la réorganisation. Voici une seconde couche...



La sacoche plus le diable : voici la future tenue obligatoire du facteur. Et FACTEO dans la poche, bien sûr !



■ Compensations des plis électoraux au rabais

En année électorale, la distribution des plis était lourde et fatigante, mais au moins il y avait une certaine compensation qui était appréciable. Cette année, pour les 2 tours des municipales, vous toucherez une heure sup. pour 150 plis. Par contre, encore une fois, pour compenser la baisse de trafic (nous commençons à connaître par cœur ce refrain), les plis des « européennes » seront inclus à la charge et donc devront être distribués sans compensation hormis d'éventuels dépassements d'horaires.

■ Une prime d'intéressement de 303,60€ net

Seule vraie nouvelle intéressante, les résultats du groupe La Poste permettent de verser à chaque postier une prime de 330 € brut, soit 303,60 € net au prorata des jours de présence. Il faut ainsi comprendre que les jours d'arrêt maladie... amputeront d'autant cette prime, qui sera payée comme à chaque fois en dehors de la paye, soit pour le 11 avril. Heureusement que ce n'est pas la DOTC qui a la main là-dessus, nous aurions pu perdre le bénéfice de l'intéressement à cause de la baisse du trafic...



Non, Monsieur le Directeur. Tout ne va pas très bien, loin de là. Car le refrain sorti par la DOTC brandissant sans cesse le spectre de la baisse de trafic ne tient pas. Vous oubliez les 15 emplois supprimés sur le centre ! Mais les agents de Paris 12 PDC ne peuvent pas l'oublier, eux. Ils le voient au quotidien avec une dégradation de leurs conditions de travail. Rajouter aujourd'hui des semaines de sécabilité supplémentaires, ne plus payer les propagandes des catalogues ou des européennes n'est pas quelque chose d'acceptable. C'est même une sorte de mépris de la part d'une direction auprès de facteurs qui bientôt n'auront plus d'autre choix que de **courir tout le temps !**

